Corrigé – Brevet 2016 – histoire-géographie-EMC – Polynésie

De la Révolution à la Seconde Guerre mondiale, Paris en juin 1940, Le rayonnement de la France, les aires urbaines et le réseau TGV, La République, le vote et la Défense nationale

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Première partie : Histoire – De la Révolution à la Seconde Guerre mondiale, Paris en juin 1940 *(13 pts)*

I – Questions (7 points)

1. On coche **1789 – 1799**. La Révolution française commence en 1789 (réunion des états généraux, prise de la Bastille le 14 juillet) et s'achève en 1799 avec le coup d'État de Napoléon Bonaparte (18 Brumaire). Les dates 1661-1715 correspondent au règne personnel de Louis XIV et 1914-1918 à la Première Guerre mondiale.

2. Il s'agit de **Georges Clemenceau**, président du Conseil (chef du gouvernement) depuis novembre 1917. Surnommé « le Tigre » pour son caractère combatif, il devient « le Père la Victoire » après l'armistice du 11 novembre 1918.

3. Les résistants ont lutté contre l'occupant de plusieurs façons, par exemple :

- **les sabotages** : destruction de voies ferrées, de ponts, de lignes téléphoniques ou d'usines travaillant pour l'Allemagne ;
- **la presse clandestine** : des journaux comme *Combat* ou *Libération* sont imprimés et diffusés en secret pour informer la population et contrer la propagande ;
- on peut aussi citer le renseignement transmis aux Alliés, les maquis (combattants cachés dans les forêts et les montagnes) ou l'aide apportée aux Juifs persécutés et aux aviateurs alliés.

Deux exemples bien expliqués suffisent pour obtenir les 2 points.

4. On entoure :

- Installation du C.E.P. (Centre d'expérimentations du Pacifique) en Polynésie française : **1963** ;
- Première explosion nucléaire en Polynésie française : **1966** (le 2 juillet 1966, à Moruroa) ;
- Dernier tir nucléaire en Polynésie française : **1996** (le 27 janvier 1996, à Fangataufa).

> ⚠ **Piège.** Le dernier essai date de 1996, pas de 1992 : en 1992, les essais sont seulement suspendus ; Jacques Chirac les reprend en 1995 avant d'y mettre fin définitivement début 1996.

II – Travail sur document (6 points)

1. Le personnage au centre de la photographie est **Adolf Hitler**, comme l'indique le titre du document. Le 23 juin 1940, il est le **Führer** (le guide) et le **chancelier du Reich** : il dirige l'Allemagne nazie, un régime totalitaire, depuis 1933, et il est aussi le chef suprême de ses armées.

2. À l'arrière-plan se trouve la **tour Eiffel**. Hitler et ses accompagnateurs se font photographier devant ce monument parce qu'il est le symbole de Paris et de la France dans le monde entier : cette image sert la **propagande** nazie, elle montre que l'Allemagne a vaincu la France et que le vainqueur se promène en maître dans la capitale ennemie. C'est une mise en scène de l'humiliation de la France.

3. On coche **la Seconde Guerre mondiale** (1939-1945). Les Jeux olympiques de Berlin ont eu lieu en 1936, et la décolonisation se déroule surtout après 1945.

4. Le 23 juin 1940, la France est un **pays vaincu**. Sur le plan militaire, l'armée française a été écrasée en quelques semaines par l'offensive allemande lancée le 10 mai 1940 (la « guerre éclair ») ; Paris est occupée depuis le 14 juin. Sur le plan politique, le maréchal Pétain, devenu chef du gouvernement le 16 juin, a demandé l'arrêt des combats : l'**armistice** a été signé avec l'Allemagne la veille, le **22 juin 1940 à Rethondes**. Il prévoit le découpage du pays avec une zone occupée au nord et à l'ouest et une zone non occupée au sud, et les soldats français prisonniers restent en Allemagne. Pourtant, depuis Londres, le général de Gaulle a refusé la défaite dans son **appel du 18 juin 1940** et appelle à continuer le combat.

Deuxième partie : Géographie – Le rayonnement de la France, les aires urbaines et le réseau TGV *(13 pts)*

I – Questions (6 points)

1. C'est **le Rhin** qui marque la frontière entre la France (Alsace) et l'Allemagne, entre Bâle et Lauterbourg.

2. *Plan : 1) les territoires ultramarins, une présence sur tous les océans ; 2) la francophonie, un rayonnement culturel et politique ; 3) les Français à l'étranger, relais de l'influence française.*

Développement construit

La France est un pays de taille moyenne par sa superficie et sa population, mais son influence dépasse largement ses frontières. Comment ses territoires d'outre-mer, la francophonie et les Français installés à l'étranger lui assurent-ils un rayonnement mondial ?

Tout d'abord, grâce à ses **territoires ultramarins**, la France est présente sur presque tous les océans : dans l'Atlantique et les Caraïbes (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon), dans l'océan Indien (La Réunion, Mayotte) et dans le Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna). Ces territoires lui donnent la deuxième zone économique exclusive (ZEE) du monde, avec environ 11 millions de km² d'espaces maritimes riches en ressources. Ils accueillent aussi des bases militaires et le centre spatial de Kourou, en Guyane, d'où partent les fusées Ariane.

Ensuite, la **francophonie** renforce son influence culturelle et politique. Le français est parlé par plus de 270 millions de personnes sur les cinq continents, surtout en Afrique. L'Organisation internationale de la francophonie regroupe de nombreux États qui partagent cette langue et défendent ensemble des valeurs comme la démocratie et la diversité culturelle. Le français est aussi une langue officielle de l'ONU et des Jeux olympiques, et des médias comme TV5 Monde, RFI ou France 24 diffusent l'actualité dans le monde entier.

Enfin, les **Français installés à l'étranger**, plus de deux millions de personnes, sont des relais de cette influence. Ils travaillent dans des entreprises françaises implantées à l'étranger, enseignent dans les lycées français, animent les Alliances françaises et les instituts culturels présents dans de nombreux pays, et ils sont représentés par des députés et des sénateurs.

Ainsi, grâce à ses outre-mer, à sa langue et à ses ressortissants, la France reste une puissance d'influence mondiale, ce que confirme son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

3. On coche la première proposition : « **Une aire urbaine englobe : une ville-centre, une banlieue et une couronne périurbaine** ». La ville-centre et sa banlieue forment le pôle urbain ; la couronne périurbaine regroupe les communes dont une grande partie des actifs vont travailler dans ce pôle.

II – Travail sur document (7 points)

1. D'après le texte, c'est le **TGV (train à grande vitesse)** qui accentue les inégalités, car « Le réseau TGV est fortement centralisé » : les liaisons à grande vitesse existent « d'abord entre Paris et les métropoles régionales ».

2. Le titre est « Le TGV accentue les inégalités sur le territoire français ». Deux exemples du texte l'illustrent :

- « Le TGV laisse ainsi à l'écart de vastes territoires souvent peu densément peuplés » : les espaces ruraux ne sont pas desservis ;
- « Nombre de villes moyennes ne sont desservies que de loin, avec des gares qui se situent à plusieurs kilomètres de leur centre-ville » ; on peut aussi citer l'« effet tunnel » : de vastes zones « ne bénéficient d'aucune liaison directe avec une gare TGV ».

3. Tâche cartographique :

- sur les pointillés du nord, près de la Belgique, on écrit **Lille** ;
- sur les pointillés du sud, au bord de la mer Méditerranée (au bout de la ligne qui descend de Lyon), on écrit **Marseille** ;
- on entoure **ROYAUME-UNI** et **BELGIQUE** : d'après la carte, ce sont les deux pays dont les lignes à grande vitesse en service (traits gris épais) sont reliées au réseau français, par Lille (avec le tunnel sous la Manche pour le Royaume-Uni). Les liaisons vers l'Espagne et l'Italie sont dessinées en pointillés, c'est-à-dire en projet.

> 💡 **Astuce.** Sur une carte, lis toujours la légende avant de répondre : ici, seuls les traits pleins comptent comme lignes « déjà reliées », les pointillés sont des projets.

4. Cette phrase signifie que les lignes à grande vitesse et les transports rapides (autoroutes, aéroports) ne profitent pas à tous les territoires de la même façon : ils **renforcent les espaces déjà les plus puissants**. Paris, au centre d'un réseau en étoile, et les grandes métropoles régionales reliées à la capitale (Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux, Strasbourg…) deviennent encore plus accessibles et attractives pour les entreprises et les habitants. À l'inverse, les villes moyennes et les espaces ruraux peu peuplés, mal desservis ou traversés sans arrêt (« effet tunnel »), restent à l'écart. Le territoire est ainsi organisé en **hiérarchie** : Paris au sommet, puis les métropoles, puis les espaces périphériques, ce qui accentue les inégalités entre les territoires.

Troisième partie : Enseignement moral et civique – La République, le vote et la Défense nationale *(10 pts)*

I – Questions (5 points)

1. Deux symboles de la République française parmi : le **drapeau tricolore** bleu, blanc, rouge, la **Marseillaise** (hymne national), **Marianne**, la devise **« Liberté, Égalité, Fraternité »**, la fête nationale du 14 Juillet.

2. Une inégalité : à travail égal, les femmes sont encore en moyenne moins bien payées que les hommes ; on peut aussi citer les inégalités de revenus ou d'accès aux soins selon le lieu où l'on habite. **Une discrimination** (traitement défavorable fondé sur un critère interdit par la loi) : refuser un emploi ou un logement à une personne à cause de son origine, de son nom, de sa religion, de son handicap ou de son sexe. Les discriminations sont punies par la loi et peuvent être signalées au Défenseur des droits.

3.

Affirmation	Réponse	Justification
En 1848 le suffrage universel a donné le droit de vote aux femmes et aux hommes	**non**	En 1848, le suffrage universel est seulement masculin.
Les députés sont élus lors d'élections appelées référendum	**non**	Les députés sont élus lors des élections législatives ; un référendum consiste à répondre par oui ou par non à une question.
Un Allemand peut voter, s'il habite en France, aux élections municipales	**oui**	Depuis le traité de Maastricht (1992), les citoyens de l'Union européenne qui résident en France peuvent voter aux élections municipales (et européennes).

Affirmation	Réponse	Justification
Les Françaises ont voté pour la première fois en 1945	**oui**	Le droit de vote leur est accordé par l'ordonnance du 21 avril 1944 ; elles votent pour la première fois aux élections municipales d'avril 1945.

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas le droit de vote des femmes (accordé en 1944) et leur premier vote (1945) : la question porte sur le premier vote, la réponse est donc « oui ».

II – Travail sur document (5 points)

1. C'est le **président de la République, François Hollande**, qui a ordonné ces frappes : le texte parle de « la décision du chef de l'État ». D'après la Constitution de 1958, le président de la République est le chef des armées.

2. Ces opérations sont menées **en Syrie**, « dans la région de Deir ez-Zor », **contre l'État islamique (EI ou Daesh)**, une organisation terroriste : les avions Rafale ont bombardé « un camp d'entraînement de l'État islamique ».

3. Oui, la population française est **majoritairement d'accord** avec ces frappes : selon un sondage réalisé pour BFMTV, « 67% des personnes interrogées approuvent « tout à fait » la décision du chef de l'État », alors que 32 % la désapprouvent et 1 % n'a pas d'opinion. Les frappes « semblent massivement soutenues par l'opinion publique ».

4. La Défense nationale a pour missions de protéger le territoire et la population, de connaître et d'anticiper les menaces, de les prévenir et d'intervenir, y compris hors des frontières. Les frappes en Syrie correspondent à ces missions :

- **protéger le territoire et la population** : selon François Hollande, elles visent à « protéger notre territoire » ;
- **prévenir les menaces**, en particulier le terrorisme : il s'agit de « prévenir des actions terroristes » en détruisant un camp d'entraînement, et d'« agir en légitime défense » ;
- **connaître et anticiper** grâce au renseignement : les frappes ont eu lieu « après 12 missions de renseignement accomplies par l'aviation française » ;
- **intervenir à l'extérieur** du territoire national, seule ou avec des alliés : en Syrie la France agit en « totale autonomie », alors qu'en Irak elle agit au sein de « la coalition internationale emmenée par les États-Unis ».

Ces frappes montrent donc que la défense de la France ne se limite pas à ses frontières : la menace terroriste se combat aussi loin du territoire national.

Conseils pour le jour J

Ce sujet comporte beaucoup de petites questions rapides (cases à cocher, années à entourer, oui/non) : ce sont des points faciles, mais ils exigent des repères sûrs. Révise les dates clés (1789-1799, 1918, 1940, 1944-1945) et, pour la Polynésie, celles du C.E.P. (1963, 1966, 1996). N'oublie de répondre à aucune case : une case vide, c'est un point perdu à coup sûr.

Garde au moins 25 minutes pour le développement construit de géographie, qui vaut à lui seul 4 points : une introduction avec une question, un paragraphe par thème de la consigne (outre-mer, francophonie, Français de l'étranger) avec des exemples précis, et une phrase de conclusion.

Dans les travaux sur documents, cite le texte entre guillemets pour prouver ta réponse (le pourcentage de 67 %, l'expression « effet tunnel »…), puis ajoute une connaissance personnelle. Et relis-toi : 4 points sont réservés à la maîtrise de la langue.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).